

Avis public

Ministère des Transports du Québec

CONSULTATION PUBLIQUE

MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL RELATIVEMENT AU PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 25

Cet avis est publié dans le but d'inviter la population à participer à une consultation publique sur le projet de parachèvement de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval et sur les modifications qui doivent être apportées au schéma d'aménagement, sous la responsabilité du conseil d'agglomération de Montréal pour assurer la conformité du projet aux objectifs de ce schéma d'aménagement.

Tel qu'il est stipulé dans l'arrêté ministériel AM 251144 du 29 mars 2006 et conformément au deuxième alinéa de l'article 267 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), la ministre des Affaires municipales et des Régions a autorisé le ministre des Transports à exercer les pouvoirs prévus aux articles 153 à 156 de cette loi et, le cas échéant, à faire le nécessaire en vue de la présentation et la prise d'un décret gouvernemental conformément au sixième alinéa de cet article 156, dans le but d'assurer le parachèvement de l'autoroute 25 sur les territoires des villes de Laval et de Montréal.

Modifications demandées

Les modifications demandées auront pour effet de réintroduire les mentions relatives au parachèvement de l'autoroute 25 telles qu'elles figuraient au schéma d'aménagement au moment de son entrée en vigueur le 31 décembre 1987 et ainsi de rétablir la conformité de l'intervention projetée aux objectifs du schéma d'aménagement.

Intervention projetée

L'intervention projetée consiste à construire un tronçon autoroutier à quatre voies entre le boulevard Henri-Bourassa à Montréal et l'autoroute 440 à Laval, sur une distance de 7,2 km, y compris un pont à six voies d'une longueur de 1,2 km enjambant la rivière des Prairies. De plus, une voie réservée en tout temps aux autobus s'intègre au projet à Montréal et à Laval.

Le projet vise à soutenir le développement de l'est de la région montréalaise en y facilitant la mobilité des personnes et les mouvements de marchandises entre les pôles économiques métropolitains. Cette intervention permettra à l'est de Montréal d'être relié à Laval, aux régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie sans qu'il soit nécessaire d'emprunter l'autoroute Métropolitaine ou les rues municipales.

Consultation publique

La consultation publique vise à recueillir les commentaires des citoyens ou des groupes intéressés par ce projet de modification du schéma d'aménagement.

Dates : 19 et 20 septembre 2006 à 19 h (accueil des participants à partir de 18 h 30)

Lieu : Centre des congrès Renaissance
7550, boul. Henri-Bourassa Est à Montréal

Les rencontres débuteront par une présentation du projet de parachèvement de l'autoroute 25 et des modifications demandées au schéma d'aménagement. Par la suite, les commentaires des participants seront recueillis lors de tables rondes. En fin d'assemblée, une synthèse des positions et préoccupations sera présentée en plénière.

Inscriptions

Compte tenu du nombre limité de places par soirée, et dans le but de permettre à tous d'être entendus, il est recommandé de vous inscrire à l'avance par téléphone ou par Internet, à partir du 5 septembre :

Par téléphone : 1 888 355-0511

Par Internet à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca

Si le nombre de demandes le requiert, une soirée de consultation pourrait s'ajouter. L'information à cet effet sera disponible sur le site Internet du ministère des Transports.

Mémoires ou commentaires écrits

Les mémoires ou les commentaires écrits pourront être déposés séance tenante ou transmis à la firme Convergite par la poste, par télécopieur ou par courriel au plus tard le 4 octobre 2006 à 16 h.

5570, avenue Casgrain, Montréal (Québec) H2T 1X9

Télécopieur : 514 286-0622

Courriel : info@convercite.org

Documentation

Le document présentant le projet de parachèvement de l'autoroute 25 ainsi que la demande de modification du schéma d'aménagement peut être consulté aux endroits suivants :

Bibliothèque Rivière-des-Prairies
9001, boulevard Perras à Montréal

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, rue Goncourt à Montréal

Sur Internet : www.mtq.gouv.qc.ca

Ce document est également disponible pour consultation à la Ville de Montréal, de même qu'aux bureaux de chacune des municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal.

Cet avis est publié par le ministre des Transports conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. A-19.1.

Le 1^{er} septembre 2006

Québec 

LA PRESSE

Format : 4 col. x 160 l.a.

Date de parution : 1^{er} septembre 2006

CU_80791